

Dossier d'inscriptions



Palais Nikaïa
Jeudi 13 octobre 2022

Qu'est-ce que le Salon des Communes et des Intercommunalités ?

L'Association des Maires et Présidents de Communautés des Alpes-Maritimes (ADM06) organise le Salon des Communes et des Intercommunalités des Alpes Maritimes, le 13 octobre 2022 au Palais Nikaïa à Nice.

Ce salon, dédié aux actions et aux préoccupations des collectivités et des organismes publics est le rendez-vous des élus et des décideurs qui préparent l'avenir de nos communes et territoires.

Véritable lieu d'échanges et de rencontres avec les entreprises du territoire, le Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics est le rendez-vous majeur pour trouver ensemble des solutions d'avenir.

Il s'adresse - le visitorat :

- Aux élus : présidents, maires, adjoints, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux, élus communautaires, députés, sénateurs...
- Aux personnels d'encadrement : directeurs et secrétaires généraux, chefs de service, cadres...
- Aux personnels techniques et administratifs.
- Aux acheteurs.

Pourquoi exposer ?

1

Identifier des prospects

Multiplier les rencontres et les contacts

2

3

Bénéficier d'un stand clé en mains idéalement situé



- Emplacement en îlot pour un maximum de visibilité
- A côté de l'Agora, lieu central du salon : petit déjeuner d'accueil, déjeuner, animation,...

5

Etre présent sur un lieu de relations publiques prestigieux

4

Montrer le dynamisme et la créativité de votre structure

2

Bon de commande



Société exposante

Raison sociale :

Adresse :
.....

Code postal :Ville :

Tél :N° SIRET :

Responsable du stand

Mme M. - Nom/Prénom :

Fonction :

Tél Portable :Tél :

E-mail :

Bon de commande

Votre stand

Stand aménagé de 3m2	Stand aménagé de 6m2
790 € TTC	1 190€ TTC

Comprenant:

- 1 banque d'accueil fermant à clé
- 2 tabourets
- Votre logo
- Accès à la réserve collective comprenant: porte manteaux, machine à café, fontaine à eau, frigo, poubelle, porte manteaux
- Une communication dans le catalogue officiel
- L'éclairage et branchements électrique

L'ensemble de nos tarifs sont réduits grâce au soutien de la Région SUD Provence-Alpes Côte d'Azur. Pour en bénéficier, vous devez être une TPE/PME dont le siège social est basé en Région SUD. Cette action s'inscrit dans le cadre du régime de financement dit « De minimis ».
La signature de l'attestation De-minimis jointe à cette offre est donc indispensable à l'obtention du présent tarif.

TOTAL DE VOTRE PARTICIPATION € TTC

Facturation

Le
Fait à
Cachet et Signature (obligatoire) :
Précédés de la mention «Bon pour accord»



Sandy ARGOUD
RESPONSABLE COMMUNICATION & INTERNATIONAL

sandy.argoud@ecoentreprises.com

06 17 59 22 96

Salon financé
avec le soutien de :



AGENCE D'AIX EN PROVENCE
Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée
Avenue Louis Philibert
Bât Marconi BP20065
13545 CEDEX 4 AIX EN PROVENCE

Tél: +33 (0)4 42 97 10 15

AGENCE DE NICE
CEEI NCA - 2e étage
61-63 avenue Simone Veil
06200 NICE